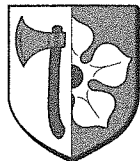


COMMUNE
DE
SCHIRRHEIN

67240



ARRETE MUNICIPAL

**portant réglementation temporaire de
circulation au 58 rue de la Forêt du 9
au 10 avril 2026**

Le Maire de la Commune de SCHIRRHEIN

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2212-1, L2212-2, L2213-1 et suivants, L2541-1, L2542-1
- Vu le Code Routier, notamment l'article R 225,
- Vu la demande de la Communauté d'Agglomération de Haguenau le 30 mars 2026,

ARRETE

Article 1 : En raison de l'exécution de travaux de mise à niveau d'un regard du réseau d'assainissement, la circulation sera barrée et le stationnement interdit, au droit des travaux, au 58 rue de la Forêt, entre le 9 et 10 avril 2026.

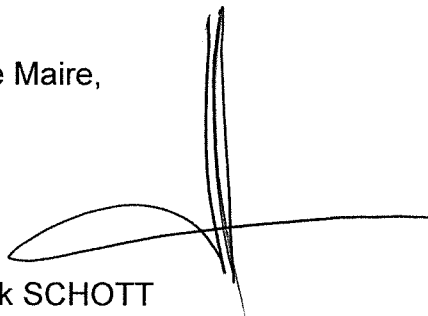
Article 2 : La signalisation correspondante sera mise en place par la Sté ARTERE, intervenante.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Bischwiller,
- Société ARTERE,
- L'affichage.



Le Maire,



Patrick SCHOTT